L'ESSENTIEL EN BREF

longeole AOP	LE GRUYÈRE AOP	Appenzeller Pantli AOP	Appenzeller Siedwurst IGP	Appenzeller Alpkäse AOP / Appenzeller Hauptkäse AOP
Cardon épineux genevois AOP	Damassine AOP	Vacherin Fribourgeois AOP	Saucisson neuchâtelois IGP	GLARNER KALBERWURST IGP
Cuchaule AOP	Abricot du Valais AOP	Appenzeller Mostbröckli AOP	L'ETIVAZ AOP	Abricotine AOP
Rheintaler Ribelmais AOP	RACLETTE DU VALAIS AOP	Tête de moine d'Ajoie AOP	Glarnerland AOP	Saucisson vaudois IGP
JAMBON DE LA BORNE AOP	Poire du Valais AOP	VACHERIN MONT D'OR AOP	Abricot du Valais AOP	Zuger Kirsch und Rigi Kirsch AOP
Bloder-Sauerkäse AOP	Appenzeller Alpkäse AOP	Tête de moine d'Ajoie AOP	Poire à Botzi AOP	Appenzeller Hauptkäse AOP
Saucisse aux choux vaudoise IGP	sbrinz AOP	ST. GALLER BRATWURST AOP	FATTI AOP	Huile d'olive de Nyon AOP
BOUTEFAS AOP	TÊTE DE MOINE AOP			

AOP IGP

Suisse. Naturellement.

LES SPÉCIALITÉS SUISSES AOP IGP

Situation en janvier 2024

AOP Appellation d'Origine Protégée

1.	L'Etivaz AOP	02.03.00
2.	Rheinthaler Ribelmais AOP	14.08.00
3.	Tête de Moine AOP	08.05.01
4.	Le Gruyère AOP	12.07.01
5.	Eau-de-vie de poire du Valais AOP	21.12.01
6.	Sbrinz AOP	24.04.02
7.	Formaggio d'alpe ticinese AOP	06.06.02
8.	Abricotine AOP	06.01.03
9.	Vacherin Mont-d'Or AOP	16.06.03
10.	Cardon épineux genevois AOP	10.10.03
11.	Pain de seigle valaisan AOP	27.02.04
12.	Berner Alpkäse AOP	
	Berner Hobelkäse AOP	02.04.04
13.	Vacherin Fribourgeois AOP	28.02.06
14.	Poire à Botzi AOP	05.10.07
15.	Raclette du Valais AOP	21.12.07
16.	Bloderkäse AOP	
	Werdenberger Sauerkäse AOP	
	Liechtensteiner Sauerkäse AOP	18.02.10
17.	Damassine AOP	09.03.10
18.	Zuger Kirsch AOP	
	Rigi Kirsch AOP	02.09.13
19.	Glarner Alpkäse AOP	30.01.14
20.	Cuchaule AOP	03.05.18
21.	Huile de Noix vaudoise AOP	23.06.20
22.	Jambon de la Borne AOP	08.09.21
23.	Boutefas AOP	16.12.21

IGP Indication Géographique Protégée

24.	Saucisse d'Ajoie IGP	07.11.02
25.	Viande séchée du Valais IGP	29.01.03
26.	Saucisson neuchâtelois IGP	
	Saucisse neuchâteloise IGP	06.06.03
27.	Saucisson vaudois IGP	11.10.04
28.	Saucisse aux choux vaudoise IGP	11.10.04
29.	St. Galler Bratwurst IGP	
	St. Galler Kalbsbratwurst IGP	
	St. Galler OLMA-Bratwurst IGP	10.10.08
30.	Longeole IGP	24.07.09
31.	Glarner Kalberwurst IGP	01.12.11
32.	Lard sec du Valais IGP	02.10.15
33.	Jambon cru du Valais IGP	02.10.15
34.	Appenzeller Mostbröckli IGP	25.01.18
35.	Appenzeller Pantli IGP	25.01.18
36.	Appenzeller Siedwurst IGP	25.01.18
37.	Berner Zungenwurst IGP	09.08.19

LES PRODUITS AOP ET IGP APPARTIENNENT AU PATRIMOINE CULINAIRE DE LA SUISSE

SIGNIFICATION ET PLUS-VALUES :

POUR LE CONSOMMATEUR

+ Garantie d'origine
+ Garantie de procédés de transformation traditionnels
+ Procédés de transformation qui préservent un goût authentique
+ Contrôles indépendants (respect du cahier des charges et tests organoleptiques)
+ Offre de produits typiques locaux de haute qualité

POUR LE PRODUCTEUR

+ Protection de l'État contre les copies et usurpations de nom
+ Répartition équitable de la plus-value le long de la chaîne de valeur ajoutée
+ Présence sur le marché renforcée par le regroupement de tous les acteurs derrière l'appellation

POUR LA RÉGION

+ Maintien d'emplois et de savoir-faire dans des régions souvent décentralisées
+ Contribution à la diversité économique, culturelle et écologique

POUR LE TOURISME

+ Maintien de coutumes traditionnelles et d'un art de vivre local
+ Entretien de paysages diversifiés
+ Offre de produits typiques locaux de haute qualité (pour la consommation directe et pour la restauration)

APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

L'AOP est réservée aux produits dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une aire géographique délimitée. Leur typicité est due aux facteurs humains et naturels de cette aire. À l'exemple des AOP fromagères suisses, la production du lait, la transformation en fromage et l'affinage ont lieu dans la même aire géographique.

INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

L'IGP distingue des produits dont au moins une des étapes du processus de production – souvent la transformation – a lieu dans l'aire géographique délimitée. Les IGP actuellement enregistrées en Suisse concernent uniquement des produits transformés (charcuteries notamment) qui se distinguent par le savoir-faire traditionnel des transformateurs.

Association suisse des AOP-IGP

info@aop-igp.ch *www.aop-igp.ch* *aopigp* *aopigp* *aop.igp*